

CONTRÔLE DU MARCHÉ DES APPAREILS ÉLECTRIQUES 2021

DE QUOI S'AGIT-IL?

L'ordonnance sur les exigences relatives à l'efficacité énergétique (OEEE) fixe les exigences minimales applicables à l'efficacité énergétique ainsi qu'à d'autres caractéristiques d'installations et d'appareils et prescrit que la consommation d'énergie de même que d'autres caractéristiques de certaines catégories d'appareils doivent être déclarées au moyen de l'étiquette-énergie. Conformément à l'OEEE, l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) contrôle si les appareils et installations satisfont aux exigences de l'ordonnance. L'OFEN a mandaté l'entreprise Eurofins Electric & Electronic Product Testing AG (Eurofins) et l'Inspection fédérale des installations à courant fort (ESTI) pour réaliser ces contrôles.

Les contrôles sont effectués à **trois niveaux**:

- contrôle global du marché
- contrôles administratifs des rapports d'expertise
- contrôles des déclarations des fabricants au moyen de mesures

Objectifs:

- vérifier le respect des exigences minimales et de la conformité de la déclaration
- exiger que les entreprises corrigent les déclarations non conformes
- sensibiliser tous les postes de la chaîne de distribution à l'efficacité énergétique des installations et des appareils

CONTRÔLE DES ÉTIQUETTES-ÉNERGIE



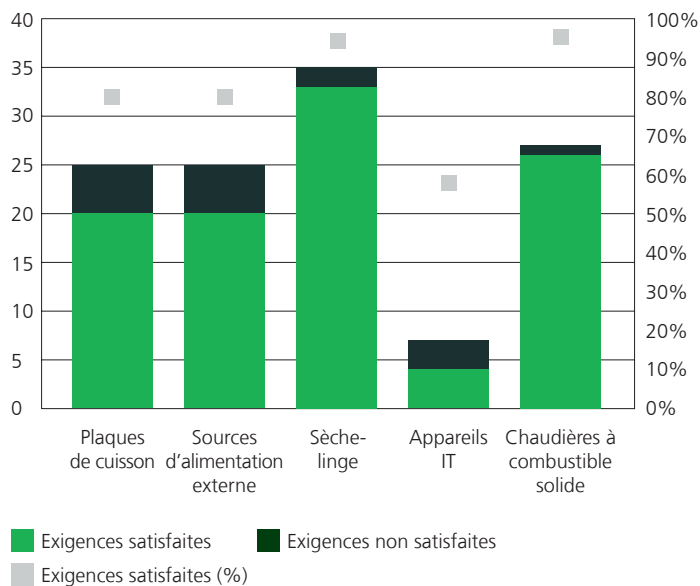
Au cours de l'année, la conformité des étiquettes-énergie présentées dans 27 points de vente, dont 15 boutiques en ligne et 12 magasins, a été vérifiée. Malgré la possibilité qui est donnée de procéder une fois à la correction des étiquettes, 2 des 27 prestataires n'ont pas respecté les exigences légales. Les climatiseurs, les lave-linge séchantes et les machines à café représentaient la majorité des appareils mal déclarés. De plus, 5 documents publicitaires (imprimés) ont été examinés afin de déterminer si la déclaration de l'efficacité énergétique était correcte; 4 fournisseurs (80%) n'avaient pas respecté les exigences légales.



CONTRÔLE DES DOCUMENTS TECHNIQUES

En 2021, l'accent a été mis sur les groupes de produits des sèche-linge, des plaques de cuisson, des sources d'alimentation externe et des chauffages à combustible solide. Les vérifications ont porté sur les documents techniques de 119 produits; pour 103 produits (87%), la documentation transmise était suffisante. Cette valeur est légèrement inférieure à la moyenne des six dernières années.

Pour la majorité des chauffages à combustible solide, les justificatifs fournis étaient suffisants. Par contre, pour les sources d'alimentation externe et plaques de cuisson, la documentation technique était incomplète dans presque 20% des cas.



VÉRIFICATION TECHNIQUE DES DÉCLARATIONS DES FABRICANTS

L'entreprise Eurofins a examiné 28 appareils dans trois catégories de produits quant à l'exactitude des informations figurant sur l'étiquette-énergie et aux valeurs limites autorisées en matière d'efficacité. Au final, 24 appareils répondaient aux exigences.

En principe, les mesures complémentaires ont été réalisées sur les appareils suspectés de ne pas respecter les valeurs prescrites ou déclarées. Suite aux contrôles effectués en 2021, 39 procédures administratives ont été ouvertes.

